

Démocratie en phase terminale !

Le cancer « écologique » mafieux est en passe d'instaurer sa dictature.

Des intégristes Verts / PS de connivence avec les promoteurs éoliens ont obtenu le vote en procédure accélérée de la loi 1341 par le Parlement, ce mardi 2 octobre 2013. Cette loi, au nom de la simplification et de la sécurisation de la vie des entreprises, vise à moyen terme à supprimer toute opposition à l'éolien terrestre sur les plans administratif, civil et pénal. Demain, une seule signature préfectorale suffira pour délivrer le permis de construire d'éoliennes industrielles, l'autorisation de les exploiter (ICPE) et toutes les dérogations afférentes.

Pour justifier de tels actes, un matraquage médiatique sur le réchauffement climatique est orchestré. Un « rapport alarmant de G.I. E.C. » (paru récemment, mais déjà contesté, cf. ecolocritique.fr) est utilisé par des affairistes qui ont pour seul but d'endoctriner afin de multiplier des projets éoliens pharaoniques, inutiles, mais gros consommateurs de subventions. A Bruxelles, on reconnaît que « le système actuel crée des distorsions ». L'intégralité des coûts sera supportée par le contribuable et le consommateur d'électricité (hausses à répétition).

Que ces transferts d'argent des ménages français vers des sociétés privées (et étrangères) soient cautionnés par des élus, de surcroît Verts et PS, est inqualifiable.

Que le ministre de l'écologie, M. Martin, déclare « que toutes les pistes étaient ouvertes » en matière de soutien à la filière, et qu'il attendait les propositions du S.E.R. (Syndicat des promoteurs éoliens), à de quoi inquiéter.

Que le président de l'Assemblée Nationale, Claude Bartolone, que les députés Brottes (PS) et Baupin (EELV) soient au programme du colloque du 10 octobre organisé par les sociétés multinationales du lobby éolien est proprement scandaleux.

Dans ce contexte, nous tenons à dénoncer aux convives du « grand repas républicain des vendanges », l'implication de M. Martin et M. Plisson dans une « transition énergétique » (chiffrée à 1000 milliards en Allemagne) qui va nous conduire à un désastre économique et à l'instauration d'une précarité énergétique (d'où la loi R.T. 2012 qui bannit le chauffage électrique et le compteur Linky qui va instaurer des tarifs de pointes prohibitifs).

Comment des élus Verts peuvent-ils présider une soirée sous projecteurs et manne nucléaire (Centrale de Braud et Saint Louis) ? Ils sont de ceux qui prétendent défendre les espaces naturels, mais ils oeuvrent pour une planification de saccage de nos territoires : zones humides de Saint Ciers, Braud et Anglade, zones boisées de Saint Savin, St. Christoly et Reignac (avec probable mise en chantier après les municipales).

Nous ne pouvons qu'appeler tous les citoyens désireux de ne pas voir flamber leur facture d'électricité à se mobiliser et à combattre les ruineuses installations d'aérogénérateurs et la vendange de nos deniers.

L'écologie est l'affaire de tous et ne doit pas être un moyen pour faire du fric, ni pour asservir un peu plus les citoyens.

ASSOCIATION VIGI EOLE